

Des mesures concrètes pour accroître les conditions des artistes

MONCTON – La question de l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes demeure un enjeu majeur pour 2014. L'Association acadienne des artistes professionnels du N.-B. (AAPNB) rappelle que le gouvernement provincial a annoncé son intention de créer un comité sur le statut de l'artiste dans son discours du Trône en novembre dernier.

Sylvie Mousseau

sylvie.mousseau@acadienouvelle.com

L'AAAPNB a rencontré le premier ministre, David Alward, le 16 décembre. Selon ce que les dirigeants de l'organisme ont compris, le gouvernement est sérieux dans son idée d'aller de l'avant avec ce dossier. Ne reste plus qu'à préciser la composition du groupe de travail. Les artistes tiennent à ce que l'éventuelle loi sur le statut de l'artiste soit accompagnée de mesures concrètes pour accroître les conditions socioéconomiques des créateurs.

«Il y aurait des mesures légales et gouvernementales, mais aussi des modifications aux lois existantes», a déclaré le président de l'AAAPNB, Philippe Beaulieu.

D'après les représentants de l'AAAPNB,

le travail du comité risque de s'étendre sur plus d'une année. Mme Gibbs rappelle qu'en Nouvelle-Écosse, ils ont adopté une loi sur le statut de l'artiste, mais avec aucune mesure. «Ça ne change donc absolument rien pour les artistes», a-t-elle mentionné.

«C'est important que le comité fasse appel à des experts pour être capable de nous conseiller. Si le travail est bien fait, on sait que nous n'aurons pas juste une loi déclaratoire», a poursuivi M. Beaulieu.

Ils souhaitent que la loi aborde les divers risques sociaux et économiques liés au travail des artistes, comme la fluctuation du revenu, le sous-emploi, la création, les connaissances, l'avancée en âge et les pensions. Bien conscients que le Nouveau-Brunswick n'a pas nécessairement une masse critique d'artistes comme au Québec, les représentants de l'AAAPNB estiment que le comité devra être très créatif dans ses démarches.

«Nous sommes peut-être en crise économique, mais ça ne nous empêche pas de penser. Si le contexte économique ne nous permet pas d'adopter chaque mesure immédiatement, on pourra les décliner sur plusieurs années», a ajouté Carmen Gibbs.

La tenue des Éloizes, du 30 avril au 4 mai



Le gouvernement provincial de David Alward a annoncé son intention de créer un comité sur le statut de l'artiste dans son discours du Trône en novembre dernier. - Archives

à Fredericton, constitue un autre dossier important pour l'AAAPNB en 2014. L'association a également l'intention d'entamer un exercice de mi-parcours avec ses

partenaires afin d'actualiser la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne du N.-B., adoptée en 2009. ■